

REGISTRE FIAS DES SPÉCIFICATIONS DE RECHERCHE

Convention minimale d'enregistrement d'un lot de céramique médiévale en contexte stratigraphique

IDENTIFIANT DU REGISTRE

FOAR-CON2X-3CWRBEZB2

VERSION

1.0

TYPE D'OBJET

Convention ou politique éditoriale

DOMAINE

Histoire, archéologie et études des manuscrits

MATURITÉ DU DOCUMENT

Stable

SOUMISE

9 décembre 2013, 12:00 UTC

PUBLIÉE

23 janvier 2014, 12:00 UTC

LICENCE

Creative Commons Attribution 4.0

VERSION FAISANT AUTORITÉ

L'enregistrement consigne le résultat de l'examen du Registre pour cette version : la soumission a été suffisamment identifiée, documentée et déterminée en interne pour la procédure indiquée. La portée, l'adoption et les conventions concurrentes sont documentées séparément lorsqu'il y a lieu.

STATUT AU REGISTRE

Enregistrée

23 janvier 2014, 12:00 UTC

Description principale

TYPE DE SOUMISSION

Révision d'une soumission non enregistrée

SOUMISSION ANTÉRIEURE OU IDENTIFIANT DU REGISTRE

FIAS-SUB-2011-0007

TITRE COMPLET

Convention minimale d'enregistrement d'un lot de céramique médiévale en contexte stratigraphique

TITRE COURT OU ACRONYME

CEMCS

TYPE D'OBJET

Convention ou politique éditoriale

STATUT REVENDIQUÉ PAR LE DÉPOSANT

Spécification expérimentale

MATURITÉ DE CETTE VERSION

Stable

VERSION

1.0

DOMAINE PRINCIPAL

Histoire, archéologie et études des manuscrits

MOTS-CLÉS

- céramologie médiévale
- lot stratigraphique
- données observées
- quantification
- groupe technique
- résidualité

PROBLÈME, PORTÉE ET EXCLUSIONS

Cette révision conserve la fiche courte de la version 0.8 pour les lots de céramique médiévale et moderne provenant d'une même unité stratigraphique. Elle ajoute la séparation entre observations et interprétations, une méthode explicite pour NR, masse et NMI de bords, des valeurs contrôlées pour les inconnues et un indicateur analytique de résidualité ou d'intrusion. La convention conserve un périmètre d'inventaire; typologie régionale, chronologie générale et protocole de laboratoire relèvent d'autres cadres.

UTILISATEURS ET CONTEXTES VISÉS

- Céramologues travaillant sur des assemblages stratifiés
- Membres d'un réseau régional comparant des lots provenant de plusieurs opérations
- Responsables de mobilier et étudiants en archéologie médiévale
- Développeurs exportant des fiches de lot vers un répertoire typologique

RELATION AVEC LA PRATIQUE EXISTANTE

Étend une norme ou convention existante

CONTEXTE SCIENTIFIQUE, SOURCES ET ÉCHANGES SCIENTIFIQUES

Cette section décrit les fondements scientifiques, les travaux sous-jacents et les sources de la spécification, ainsi que les groupes de recherche et les cadres scientifiques dans lesquels la solution proposée ou sa formalisation a été présentée ou discutée. Elle documente le contexte et la nature de ces échanges scientifiques.

L'étude comparative de la céramique médiévale et moderne repose sur la possibilité de retrouver les observations ayant conduit à une attribution technique ou chronologique. Le protocole de quantification dirigé par P. Arcelin et M. Tuffreau-Libre (1998), puis les travaux de P. Husi (2001), explicitent le choix des unités de comptage et leur rapport à la question archéologique. Le « Protocole et outils d'analyse » de P. Husi (2013) organise les répertoires de formes, de tessons et de décors dans une structure ouverte, accompagnée d'un vocabulaire harmonisé.

Ces méthodes sont mises en commun dans le réseau ICERAMM. Les Journées d'Amiens des 14-15 novembre 2013, organisées par CITERES-LAT et TRAME, réunissent les travaux de céramologues médiévistes et modernistes ; P. Husi et S. Mouny participent à leur organisation scientifique. Ce cadre de présentation et de discussion donne toute son importance à la circulation de fiches interprétables entre équipes et répertoires régionaux.

La version 1.0 de CEMCS en tire une convention minimale d'inventaire par lot stratigraphique. Les caractères observés de la pâte sont conservés avec l'attribution proposée ; le nombre de restes, la masse et le NMI de bords sont associés à des méthodes explicites. Des valeurs contrôlées précisent les informations inconnues, et les hypothèses de résidualité ou d'intrusion restent reliées aux observations. Cette organisation permet de reprendre un inventaire, d'en comparer les unités et d'examiner les interprétations sans perdre la description initiale du lot.

Références:

- Husi, Philippe. 2001. Quantification et datation en céramologie. Texte: <https://shs.hal.science/halshs-00591268>
- Husi, Philippe. 2013. « 1.2. Protocole et outils d'analyse », dans La céramique du haut Moyen Âge dans le Centre-Ouest de la France, pp. 17-21. Texte: https://www.persee.fr/doc/sracf_1159-7151_2013_arc_49_1_1664
- MSH Val de Loire. Journées d'études ICERAMM, Amiens, 14-15 novembre 2013. Texte: <https://www.msh-vdl.fr/actualite/journees-detudes-reseau-dinformation-sur-la-ceramique-medievale-et-moderne-iceramm/>
- Arcelin, Patrice, et Marie Tuffreau-Libre (dir.). 1998. La quantification des céramiques : conditions et protocole. Texte: <https://www.sudoc.fr/046556273>
- Université de Tours. P. Husi : profil institutionnel: <https://www.univ-tours.fr/annuaire/m-philippe-husi>

STATUT DE NORMALISATION EXTERNE

Aucune prévue

LICENCE DE LA SPÉCIFICATION SOUMISE

Creative Commons Attribution 4.0

DÉCLARATION DE PUBLICATION

Oui

Spécification normative

QUE PRESCRIT OU PROPOSE EXACTEMENT LE DOCUMENT ?

La convention prescrit un enregistrement en deux couches. La couche O conserve ce qui est vu ou mesuré sur le lot ; la couche I conserve les attributions typologiques et chronologiques, chacune avec sa source et sa confiance. Elle prescrit aussi les calculs minimaux et les codes d'état nécessaires à un échange entre opérateurs.

TERMES NÉCESSITANT UNE DÉFINITION EXPLICITE

- Fraction observée — sous-ensemble macroscopiquement homogène d'un lot, décrit avant toute attribution à un groupe technique.
- Observation de pâte — couleur, texture, inclusions visibles, dureté relative et traitement de surface consignés séparément.
- Attribution — rapprochement interprétatif avec un groupe technique, une forme ou une période d'un répertoire cité.
- NR — nombre de fragments avant recollage, calculé pour la fraction.
- NMI-bord — nombre minimum de récipients estimé à partir des bords après recollage physique, par couples incompatibles de diamètre, profil et pâte.
- État de donnée — observed, not_observed, not_calculated, not_applicable ou unknown.
- Residual/intrusive — hypothèse analytique sur la relation temporelle entre un fragment et le dépôt, jamais motif de suppression du NR.

FORME DES EXIGENCES NORMATIVES

Méthode mixte

EXIGENCES NORMATIVES

R1. Chaque fiche identifie site, opération, unité stratigraphique, lot, date et opérateur.

R2. Chaque fraction reçoit un identifiant stable dans le lot et les observations séparées suivantes : couleur, texture, inclusions visibles, surface et catégorie de fragment.

R3. Une attribution de groupe technique doit citer le code et la version du répertoire ; « unknown » est une valeur valide.

R4. NR est le nombre de fragments avant recollage. La masse est mesurée en grammes après séchage ; la précision de la balance est indiquée.

R5. NMI-bord se calcule après recollage. Deux bords sont séparés s'ils présentent une incompatibilité démontrée de diamètre, profil ou pâte ; la règle locale complémentaire est jointe à la fiche.

R6. Chaque valeur absente porte l'un des états not_observed, not_calculated, not_applicable ou unknown ; une cellule vide est interdite.

R7. Forme, datation et fonction sont des attributions distinctes. Chacune comporte une référence, une version de répertoire et une confiance high, medium ou low.

R8. Un élément soupçonné d'être résiduel ou intrusif reste compté. Le statut residual, intrusive, contemporary ou undetermined et sa justification sont enregistrés dans la couche I.

R9. Les recollages inter-lots sont représentés comme relations ; le NR source reste inchangé.

R10. Un export conforme doit conserver la version CEMCS, les unités et les vocabulaires employés.

TEST DE CONFORMITÉ

Le validateur vérifie R1, l'identifiant unique des fractions, les cinq observations de R2, les unités, l'absence de cellules muettes et la présence d'une source pour chaque attribution. Un second opérateur recompte un échantillon de dix lots : le NR doit être identique après correction des erreurs matérielles ; toute différence de NMI-bord doit être explicable par une règle locale enregistrée. La conformité porte sur la traçabilité, non sur l'accord obligatoire des experts.

EXEMPLES TRAITÉS ET CONTRE-EXEMPLES

Exemple conforme : TOU13-US3042-L18-F02 ; O = pâte beige, texture fine, mica visible, surface lissée, 12 bords ; NR 47 ; masse 612 g à ± 1 g. I = GT-12 selon Répertoire X v2013, confiance medium ; NMI-bord 3 après deux recollages ; forme pot P.4, confiance low ; statut temporel undetermined.

Inconnue explicite : le décor est not_observed ; le NMI-bord est not_calculated pendant l'étude de recollage. Ce cas reste conforme.

Contre-exemple : supprimer du NR cinq tessons jugés résiduels. La version 1.0 exige NR = 47 et une attribution residual sur les cinq fragments concernés.

Cas disputé : deux bords de même pâte et même diamètre, sans jonction. L'opérateur A les réunit, l'opérateur B les sépare. Les deux résultats deviennent comparables lorsque la règle locale et les critères sont conservés ; la fiche doit signaler la divergence.

POLITIQUE DE CHANGEMENT ET DE VERSIONNEMENT

La version 1.x peut ajouter des observations facultatives et des valeurs contrôlées sans changer les calculs. Toute modification de NR, masse, NMI-bord, des états d'absence ou de la séparation O/I exige une version majeure 2.0. Les exports citent la version exacte ; les fiches publiées restent conservées comme versions fixes.

Historique d'examen du Registre

Soumission reçue

9 décembre 2013, 12:00 UTC

Soumission reçue.

Enregistrée

23 janvier 2014, 12:00 UTC

La révision répond aux quatre objections substantielles adressées à 0.8. Les observations de pâte précèdent désormais l'attribution ; les unités NR, masse et NMI-bord sont définies ; les absences sont codées ; résidualité et intrusion deviennent des hypothèses conservant les données brutes. Elle est suffisamment déterminée pour être reproduite et est enregistrée comme spécification expérimentale, avec ICERAMM cité comme contexte.